

Handicaps - Emmanuel Macron très attendu mardi lors d'une conférence nationale du handicap

Les associations de défense des personnes en situation de handicap réclament des avancées, pour enrayer les inégalités d'accès aux droits.



Emmanuel Macron présidera mardi à l'Élysée une conférence nationale du handicap (CNH) très attendue par les associations, qui réclament des « avancées » pour améliorer concrètement la vie quotidienne des personnes concernées.

Cette conférence sera un acte fort, a promis la secrétaire d'État chargée du dossier, Sophie Cluzel, car il s'agira de faire un point d'étape à mi-mandat sur les avancées en matière de handicap et de s'engager sur des mesures pour la fin du quinquennat.

Symboliquement, l'événement a été programmé exactement 15 ans après l'adoption d'une loi majeure pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. Il s'agira notamment de tirer un bilan de cette loi, via des tables rondes thématiques.

La conférence, que conclura le chef de l'État, devrait évoquer la scolarisation des enfants en situation de handicap – sujet auquel le président accorde beaucoup d'importance, selon son entourage – mais aussi la manière de favoriser l'emploi et l'apprentissage, alors que 15 000 personnes handicapées, jeunes ou adultes, restent sans accompagnement.

Les associations impatientes

Le [collectif Handicaps](#), qui regroupe 47 associations nationales de personnes en situation de handicap et leurs familles, n'attend pas uniquement des déclarations de solidarité mais des preuves et des avancées, a-t-il souligné dans un communiqué.

Quinze ans après la loi de 2005, les personnes handicapées restent confrontées à des difficultés récurrentes d'accès aux droits et à des délais longs et hétérogènes selon les territoires, notamment en termes de scolarité, d'emploi ou de déplacements quotidiens, fait valoir le collectif.

Si des avancées ont été réalisées, telles que l'obtention de droits à vie, il reste maintenant à transformer les droits formels en droits réels, poursuivent les associations, qui attendent notamment une réévaluation des dispositifs de compensation, c'est-à-dire les aides humaines, matérielles et financières visant à améliorer les activités de la vie courante et de la vie sociale.

La CNH devrait également aborder la question de l'accessibilité des démarches administratives en ligne – ce qui suppose notamment des portails web compatibles avec les logiciels de synthèse vocale, pour les aveugles et malvoyants. Cette accessibilité demeure l'exception et non la norme, a déploré le Conseil national du numérique (CNNum), une instance consultative, dans un rapport remis mercredi au gouvernement.

La conférence sera par ailleurs l'occasion de présenter les résultats d'une consultation en ligne, menée entre mai et septembre dernier. L'opération a permis de récolter plus de 7 000 propositions afin que la société garantisse une vraie place aux personnes handicapées.